### Own Risk Assessment (ORA)



AUTORITEIT VOOR FINANCIËLE DIENSTEN EN MARKTEN

AUTORITÉ DES SERVICES ET MARCHÉS FINANCIERS



Conclusions de l'examen par la FSMA des premiers rapports ORA et attentes quant aux rapports futurs

Lundi 13 novembre 2023

### Disclaimer

- La présentation ne donne pas une description exhaustive des résultats de l'examen de la FSMA des premiers rapports ORA ou les attentes de la FSMA quant à l'exercice ORA et le rapport ORA. Elle ne peut pas non plus être considérée comme une interprétation juridique du cadre légal en la matière par la FSMA.
- La FSMA veille à la qualité des informations reprises dans la présentation, sans garantir une exactitude absolue et en tout temps actuelle de celles-ci.





- 1. Introduction
- 2. Le rapport ORA
- 3. Proportionalité
- 4. Risques opérationnels
- 5. Risques d'investissement
- 6. Risques actuariels
- 7. Q&A
- 8. Conclusion



## Own Risk Assessment (ORA)



AUTORITEIT VOOR FINANCIËLE DIENSTEN EN MARKTEN

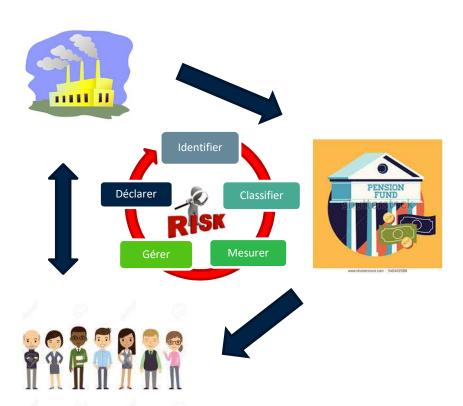
AUTORITÉ DES SERVICES ET MARCHÉS FINANCIERS



1. Introduction

#### Introduction

Système de gestion des risques



#### Own Risk Assessment



#### Prendre du recul et évaluer

- ✓ Au moins tous les 3 ans
- ✓ Politique, exercice et rapport
- ✓ Évaluation holistique de tous les risques
- Évaluation de l'efficacité du système de gestion des risques
- ✓ Instrument d'orientation stratégique



### Objectifs de l'action de contrôle ORA

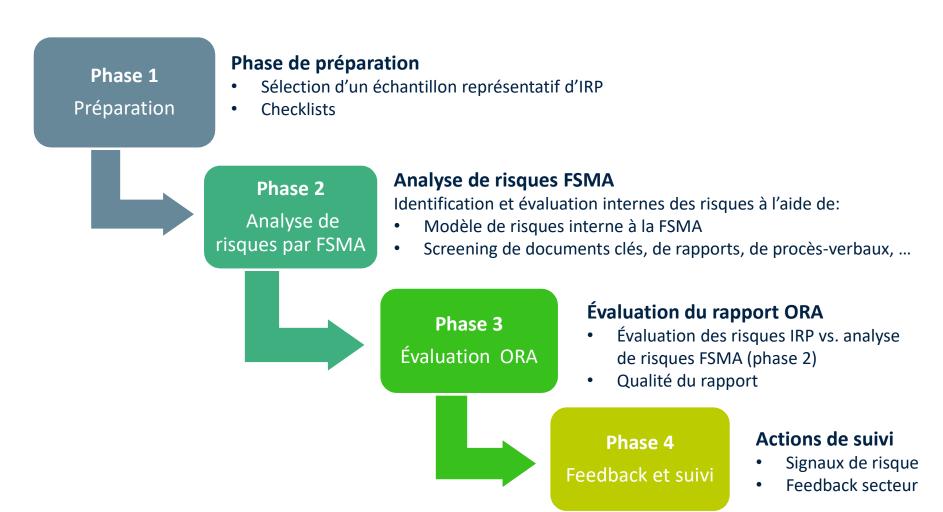
#### Objectif 1 : Évaluation de la qualité des rapports ORA

- ⇒ L'analyse des risques est-elle suffisante ?
  - ✓ Identification et évaluation des risques
  - √ Évaluation de l'efficacité du système de gestion des risques
- ⇒ Le rapport est-il un instrument d'orientation stratégique ?
  - √ Rédigé en termes compréhensibles de tout un chacun
  - ✓ Suffisamment concis
  - ✓ Approche stratégique de risques nouvellement identifiés
  - ✓ Prospectif (forward-looking) pour mener une gestion des risques proactive

#### Objectif 2 : Suivi d'éventuels signaux de risque

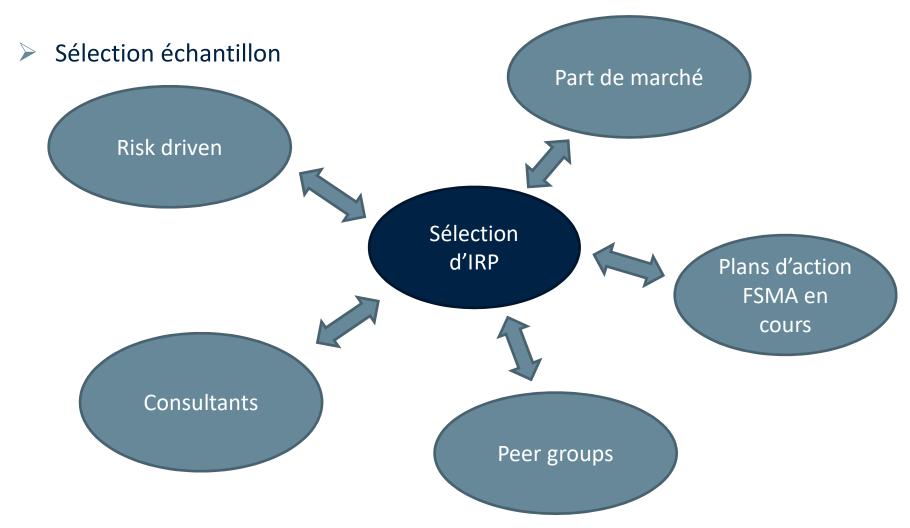


### Méthodologie de l'action de contrôle ORA (1/3)





### Méthodologie de l'action de contrôle ORA (2/3)





### Méthodologie de l'action de contrôle ORA (3/3)

#### Évaluation

**Suffisant**: répond aux attentes et/ou aux dispositions légales

Moyen: à améliorer

Insuffisant : non traité ou ne répond pas aux attentes ni/ou aux dispositions légales

#### Remarques

- ✓ Premier exercice ORA → processus d'apprentissage pour le secteur des IRP
- ✓ Le guide pratique de la FSMA n'était pas encore disponible à l'époque
- ✓ Le rapport ORA n'englobe en principe que les principales conclusions de l'exercice ORA
- → la FSMA n'a pas connaissance de tous les éléments qui ont été analysés ni du processus décisionnel ayant conduit à intégrer ou non certains risques dans le rapport ORA



### Own Risk Assessment (ORA)



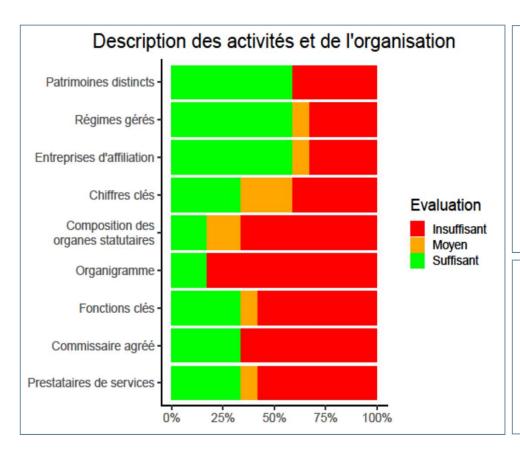
2. Le rapport ORA

### Introduction

- L'IRP est libre de déterminer la structure du rapport ORA
- Attentes quant au contenu
  - ✓ Description des activités et de l'organisation de l'IRP
  - ✓ Description de la méthodologie ORA
  - ✓ Évaluation des risques
  - √ Évaluation de la gestion des risques en place
  - ✓ Conclusion et plan d'action
- > Attentes quant à la forme
  - ✓ Rédigé à l'attention d'un large public
  - ✓ Suffisamment concis (→ principaux risques et défis)
  - ✓ Représentation visuelle claire des risques



### 1. Activités et organisation de l'IRP



#### **Attentes**

Le rapport ORA contient une brève description des activités, de la taille et de l'organisation de l'IRP

- → interprétation et évaluation correcte des risques identifiés
- → le rapport ORA peut contenir un lien vers des documents pertinents.

#### **Évaluation globale**



- ✓ Certains rapports ORA ne contiennent pas de description de l'IRP ou seulement une description très limitée
- ✓ Le rapport ORA ne peut pas se résumer à un registre des risques!



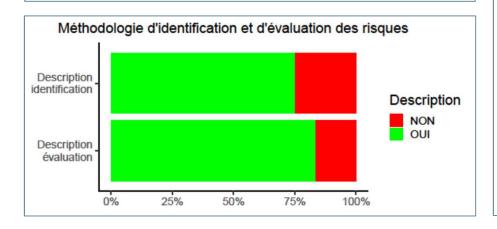
### 2. Méthodologie - Introduction

#### **Attentes**

Le rapport ORA comprend un bref résumé du processus d'élaboration du rapport ORA

- ✓ Les parties prenantes
- ✓ La méthodologie appliquée

Le rapport ORA peut contenir un lien vers des documents pertinents apportant des informations complémentaires.



#### **Évaluation globale**



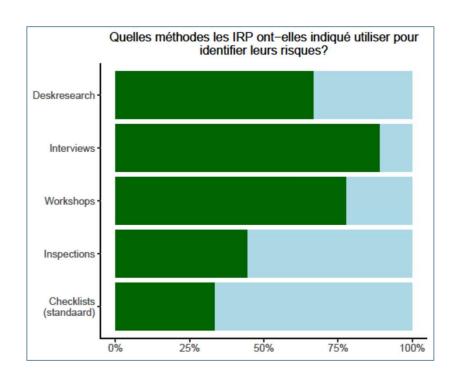
- ✓ La plupart des rapports ORA comprennent un résumé clair de la méthodologie appliquée pour identifier et évaluer des risques.
- ✓ Constat très positif : implication des administrateurs de l'IRP dans la réalisation de l'ORA



### 2. Méthodologie - Identification de risques

- Identifier des risques
  - ✓ Première étape de l'évaluation de risque
  - ✓ Les risques varient d'une IRP à l'autre
    - complexité de l'organisation de l'IRP
    - régimes de pension gérés
    - méthodes et paramètres actuariels
    - politique d'investissement
    - ...

→ il ne s'agit pas d'un simple exercice "check the box"!





### 2. Méthodologie – Classification des risques

#### Attente de la FSMA

Les risques identifiés sont répartis en catégories de risques pertinentes et bien définies

#### Évaluation

Les IRP répartissent les risques en catégories de risques bien définies

#### Risques opérationnels





#### Risques d'investissement



$$A_{x:\overline{n}|}^{1} = \sum_{k=0}^{n-1} v^{k+1}{}_{k} p_{x} q_{x+k}$$
Risques actuariels
$$= \sum_{k=0}^{n-1} \frac{v^{x+k+1}}{v^{x}} \frac{l_{x+k}}{l_{x}} \frac{d_{x+k}}{l_{x+k}}$$

$$= \frac{1}{v^{x} l_{x}} \sum_{k=0}^{n-1} v^{x+k+1} d_{x+k} = \frac{1}{D_{x}} \sum_{k=0}^{n-1} C_{x+k} = \frac{1}{D_{x}} (M_{x} - M_{x+n})$$

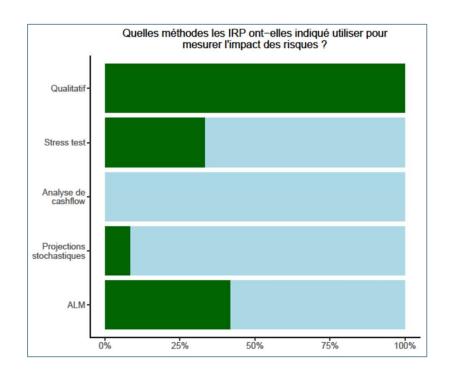
Risques d'atteinte à la réputation, stratégiques et politiques/réglementaires



### 2. Méthodologie - Mesurer

#### Risque = Probabilité x Impact

- Probabilité de survenance du risque
  - ✓ Évaluation qualitative (très faible → très forte)
  - Évaluation quantitative fondée sur des données statistiques (toutefois souvent non disponibles)
- Impact en cas de survenance du risque
  - ✓ Évaluation qualitative (très faible → très lourd)
  - √ Évaluation quantitative



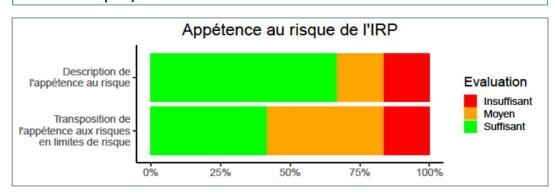


# 2. Méthodologie - Évaluation

#### **Attentes**

Le *scoring* peut varier en fonction de l'appétence au risque de l'IRP

- ✓ Le lecteur du rapport ORA doit pouvoir interpréter correctement l'évaluation de risques
- ✓ Le rapport ORA comprend une brève description de
  - l'appétence aux risques de l'IRP
  - la transposition de l'appétence aux risques en limites de risque concrètes (par risque / par domaine de risque)



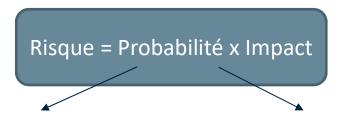
#### Évaluation globale



- ✓ Le rapport ORA ne comprend pas toujours un résumé du profil de risque de l'IRP
- ✓ La transposition de l'appétence aux risques en limites de risque concrètes fait parfois défaut

# 2. Méthodologie - Évaluation

Exemples d'évaluation (selon l'appétence aux risques de l'IRP)



Probabilité de survenance	Exemple 1	Exemple 2
Très faible	< 1%	> 25 ans
Faible	1% - 5%	10-25 ans
Moyenne	5% - 25%	5-10 ans
Élevée	25% - 75%	1-5 ans
Très élevée	> 75%	<1 an

Impact	Actifs, contributions	Coût	Interruption activités opérationnelles
Infime	< 1%	< 5 k€	Demi-journée
Faible	1% - 5%	5 – 25 k€	1 jour
Moyen	5% - 10%	25 – 100 k€	2-6 jours
Fort	10% - 15%	100 – 200 k€	1 à 2 semaines
Extrême	> 15%	> 200 k€	Plus de 2 semaines



# 2. Méthodologie - Évaluation

**≻Exemples d'évaluation** (selon l'appétence aux risques de l'IRP)

Probabilité / Impact	Infime	Faible	Moyen	Fort	Extrême
Très élevée	3	4	5	5	5
Élevée	2	3	4	5	5
Moyenne	1	2	3	4	5
Faible	1	1	2	3	4
Très faible	1	1	1	2	3

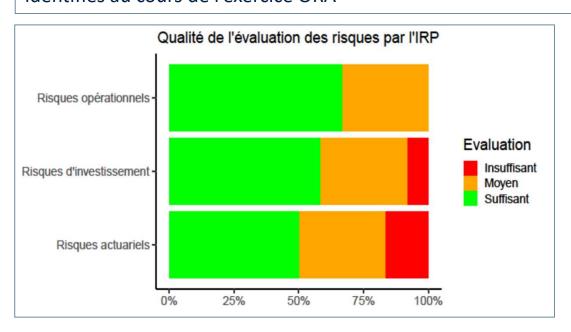
	Risque	<b>Action</b> ( → selon l'appétence aux risques de l'IRP !)
1	Faible	Pas de suivi spécifique requis
2	Acceptable	Suivi annuel
3	Substantiel	Suivi trimestriel
4	Alarmant	Suivi très rigoureux à court terme et recherche de solutions pour maîtriser le risque
5	Inacceptable	Action immédiate requise (atténuer, éviter,)



### Qualité de l'évaluation des risques

#### **Attente**

Le rapport ORA aborde les éléments énumérés à l'article 95/1 de la LIRP et les risques significatifs identifiés au cours de l'exercice ORA



#### **Évaluation globale**

Les risques opérationnels et risques d'investissement ont été en général suffisamment identifiés et évalués dans les rapports ORA

#### Points d'attention :

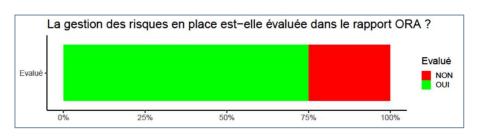
- ✓ L'évaluation des **risques actuariels** et celle des besoins de financement sont parfois insuffisamment abordées
- ⇒ voir les présentations suivantes

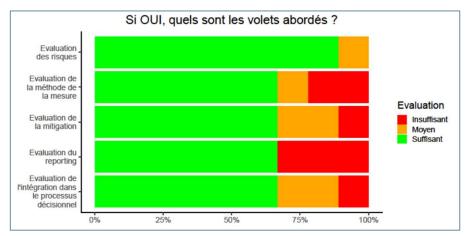


# Évaluation : système de gestion des risques

#### Attente de la FSMA

Le rapport ORA comprend un chapitre distinct consacré à l'évaluation de l'efficacité du système de gestion des risques





#### **Évaluation globale**



Un quart des IRP n'ont ni explicitement ni implicitement fait allusion à l'évaluation du système de gestion des risques

→ Point d'attention pour les ORA suivants!





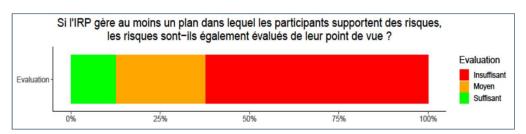
# Évaluation des risques : point de vue des affiliés

#### Attente de la FSMA

Système de gestion des risques : évaluation des risques du point de vue des affiliés et des bénéficiaires si ceux-ci supportent des risques

→ attente : thème ORA

- Quand?
  - ✓ DC sans rendement garanti
  - ✓ Rendement contractuel dépendant d'un indice de référence déterminé
  - ✓ Plans DB à indexations conditionnelles (en fonction du taux de couverture par exemple)



#### **Évaluation globale**



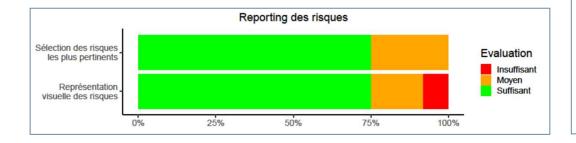
- ✓ En général, les risques supportés par les affiliés eux-mêmes n'ont pas été pris en compte ou l'ont été de manière insuffisante
  - → point d'attention!
- ✓ Exemples
  - Ratio rendement risque (ALM)
  - Pension escomptée
  - Risques liés à des coûts supportés par les affiliés
  - •



### Rapport – reporting des risques

#### **Attentes**

- ✓ Le rapport ORA aborde les risques les plus pertinents révélés lors de l'exercice ORA (moyens à très élevés par exemple)
- ✓ Le rapport ORA tient compte de manière adéquate des nouveaux risques émergents (→ prospectif)
- ✓ Le rapport ORA donne une représentation visuelle claire des risques



#### **Évaluation globale**



Les rapports ORA incluent en général un relevé très clair des risques

Exemples de bonnes pratiques

- ✓ Registre des risques avec couleurs en fonction de l'évaluation des risques
- ✓ Matrice des risques (heatmap)
- ✓ Seuls les risques moyens à élevés sont décrits en détail dans le rapport ORA

#### Exemples de mauvaises pratiques

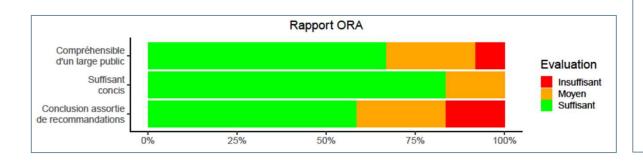
- ✓ Le rapport ORA mentionne le nombre de risques élevés sans les nommer ni les expliquer
- ✓ Le rapport ORA aborde en détail tous les risques et devient de ce fait très long et illisible (→ annexe)



### Rapport – aspects qualitatifs

#### **Attentes**

- ✓ Document d'orientation stratégique pour l'IRP
- ✓ Accessible à un large public
- ✓ Suffisamment concis et limité aux principaux constats
- Conclusion prospective comprenant des recommandations
  - Risques présentant un danger potentiel pour l'IRP
  - Risques nouvellement identifiés / risques émergents
  - Mesures de suivi
  - Propositions d'amélioration de la gestion des risques / de l'ORA



#### **Évaluation globale**



#### Exemple de bonne pratique

✓ Le rapport ORA comprend une conclusion incluant un plan d'action concret avec calendrier et responsables du suivi

#### Points d'attention

- ✓ Le rapport ORA est davantage qu' un registre des risques
- ✓ Mention claire des risques les plus importants



### Own Risk Assessment (ORA)



AUTORITEIT VOOR FINANCIËLE DIENSTEN EN MARKTEN

AUTORITÉ DES SERVICES ET MARCHÉS FINANCIERS



### 3. Proportionnalité

Caroline Vandevelde

### Exercice ORA – Proportionnalité

- L'exercice ORA est une obligation légale!
- Proportionnalité: l'exercice ORA tient compte de la nature, de la taille et de la complexité de l'organisation ainsi que des activités de l'IRP et des régimes de pension qu'elle gère
- Axé sur les risques et l'appétence aux risques de chaque IRP, p. ex.
  - Exposition?
  - Importance?
  - Analyses à réaliser?



### Own Risk Assessment (ORA)



4. Risques opérationnels

- Un risque opérationnel peut survenir à la suite
  - 1. d'évènements internes : procédures, personnel ou systèmes internes inadéquats ou défaillants
  - 2. d'évènements externes : catastrophe naturelle, ...
- Ces risques sont principalement liés
  - √ à la gestion journalière de l'IRP
  - ✓ à l'échange d'informations et de données entre l'IRP et l'ensemble des parties prenantes
- Les risques opérationnels peuvent entraîner
  - √ des pertes financières
  - ✓ une perte de réputation pour l'IRP (mais aussi pour l'entreprise d'affiliation et les prestataires de services)
- La plupart des risques opérationnels peuvent toucher toutes les IRP

#### Exemples

#### Risques opérationnels

- ✓ Risques liés aux processus
- ✓ Risques d'atteinte à la continuité
- ✓ Risques liés aux TIC
- ✓ Risques pour la sécurité
- ✓ Risques liés à des défaillances humaines
- ✓ Risques de sous-traitance
- ✓ Risques de compliance
- ✓ Risques d'atteinte à l'intégrité
- ✓ Risques de gouvernance
- **√** ..

#### Risques connexes

- ✓ Risque d'atteinte à la réputation
- ✓ Risques stratégiques
- ✓ Risques politiques/réglementaires



# Les risques opérationnels dans les rapports ORA

- Classification des risques
  - Parfois quelques catégories générales, parfois très détaillée (surtout pour les risques liés aux processus)
- Évaluation
  - Généralement qualitative (descriptive)
  - Parfois quantitative (jours d'indisponibilité, nombre d'incidents par an, ...)
- Appétence au risque : faible
- Attention aux risques nouveaux
  - Risques informatiques et cyber-risques
  - Nouvelle réglementation (européenne) coûts



Registre des

risques

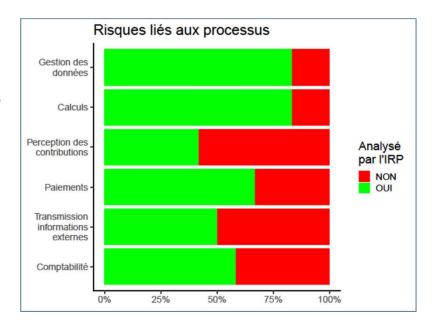


#### Risques liés aux processus

- ✓ Risques liés à la bonne gestion journalière de l'IRP
- ✓ Exemples: contrôles insuffisants, manque de documentation, erreurs dans les reportings, erreurs dans les outils informatiques, paiements non effectués ou en retard, ...

### Exemples de mesures d'atténuation mentionnées :

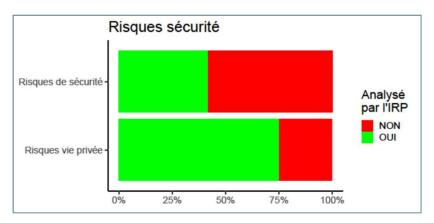
- Procédures internes principe des 4 yeux
- Certifications (ISAE 3402 par exemple)
- Évaluation périodique des prestataires de services
- Contrôle des données chez les prestataires de services
- Plan de trésorerie in/out
- Culture ouverte de communication
- Formation
- ...





#### > Risques pour la sécurité

- ✓ Cybercriminalité
- ✓ Protection insuffisante des bâtiments et des systèmes informatiques
- ✓ Risques en matière de protection de la vie privée : risque de non-respect de la confidentialité des données (GDPR)
- Exemples de mesures d'atténuation mentionnées :
  - Audits
  - Logiciel de sécurité (anti-virus par exemple)
  - Intrusion/penetration tests périodiques
  - Formation
  - Contrôles d'accès aux bâtiments



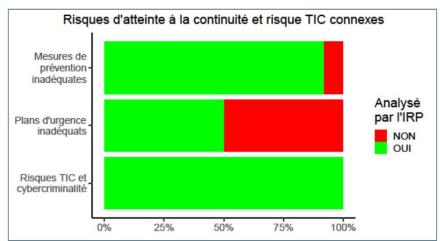




Risques d'atteinte à la continuité et risques

connexes liés aux TIC

- ✓ Exemples
  - Plans de continuité d'activité inadéquats
  - Perte ou manque de personnel qualifié
  - Dommages aux bâtiments et aux biens
  - Risques IT internes et externes
  - Cybercriminalité
  - ...



#### ✓ Exemples de mesures d'atténuation mentionnées :

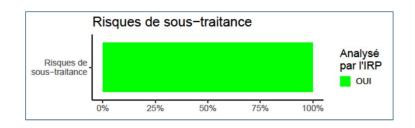
- Business continuity plan (BCP)
- Suppléant dans la fonction
- Stockage de données (back-up) à un autre endroit
- Formation





#### Risques de sous-traitance

✓ Capacité d'exécution, concentration de nombreuses tâches auprès d'un même prestataire de services, dysfonctionnements (erreurs, prestations de services tardives, ...), ...



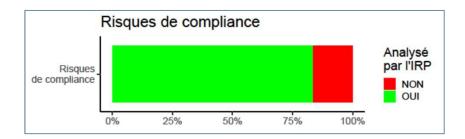
#### ✓ Exemples de mesures d'atténuation mentionnées :

- Audits
- Certifications (ISAE 3402 par exemple)
- Évaluation annuelle des prestataires de services
- Conventions de sous-traitance solides
- KP
- Réunions de concertation périodiques
- Reporting de la part du prestataire de services
- Répartition des différentes tâches entre différents prestataires de services (éviter les conflits d'intérêts entre tâches opérationnelles et fonctions clés)



#### Risques de compliance ("legal risks") :

- ✓ Le risque que
  - l'IRP et/ou ses collaborateurs ne respectent pas les dispositions légales et réglementaires s'appliquant
    - ✓ à l'IRP et à ses activités (la LIRP et ses arrêtés d'exécution par exemple)
    - ✓ aux régimes de pension gérés par l'IRP (LPC, LPCI, ...)
  - les documents de l'IRP ne soient pas conformes aux dispositions légales et réglementaires applicables
  - les dispositions légales et réglementaires soient mal interprétées
- ✓ Les IRP comptent surtout sur le concours de la fonction de compliance pour maîtriser ce risque



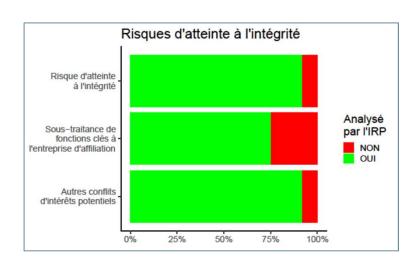


#### > Risques d'atteinte à l'intégrité

- ✓ Le risque que l'IRP et/ou ses collaborateurs n'agissent pas de manière honnête et fiable et ne respectent pas des règles déontologiques courantes
- ✓ Fraude (interne et externe (lors de la liquidation de la pension par exemple))
- ✓ Description de la manière dont l'IRP gère les conflits d'intérêts avec l'entreprise d'affiliation, lorsqu'elle sous-traite des fonctions clés à cette entreprise d'affiliation (Article 95/1, § 2, 3°, de la LIRP)
- ✓ Gestion de tout autre conflit d'intérêts potentiel

#### ✓ Exemples de mesures d'atténuation mentionnées :

- Répertoire de conflits d'intérêts potentiels
- Politique d'intégrité
- Formations et sensibilisation ciblées
- Principe des 4 yeux
- Contrôles complémentaires (prévention de la fraude lors de la liquidation de pensions, ...)



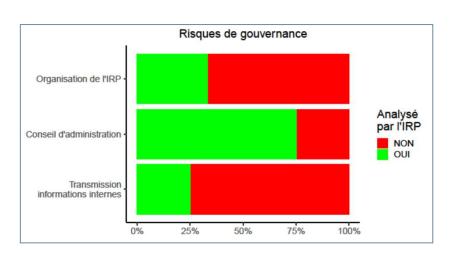


#### Risques de gouvernance

- ✓ Composition du conseil d'administration conforme aux dispositions statutaires et légales
- ✓ Composition du conseil d'administration suffisamment équilibrée
- ✓ Respect permanent des exigences *Fit & Proper*
- ✓ Évaluation périodique des fonctions clé et de la gouvernance par le conseil d'administration
- ✓ Échange suffisant d'informations, de conseils ou d'opinions entre les parties prenantes de l'IRP (conseil d'administration, organe opérationnel, assemblée générale, tierces parties, ...)

#### ✓ Exemples de mesures d'atténuation mentionnées :

- Formation
- Minimum de connaissances requis des administrateurs
- Auto-évaluation périodique
- Procédures
- Reporting des organes opérationnels au conseil d'administration





# Risques d'atteinte à la réputation, stratégiques et politiques/réglementaires

#### > Risques d'atteinte à la réputation

- ✓ Risque que l'IRP perde sa (bonne) réputation → préjudice financier direct potentiel mais aussi perte de confiance en l'IRP et l'entreprise d'affiliation
- ✓ Surtout important pour les IRP gérant des activités visées par la LPCI, la LPCIPP ou la LPCS, et pour les IRP multi-employeurs sans lien!

#### Risques stratégiques

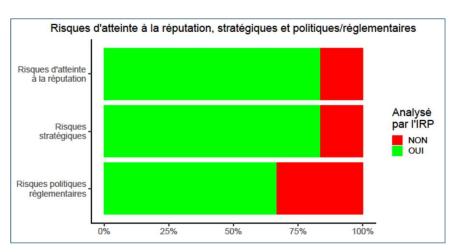
✓ Pertes pouvant découler des choix/décisions stratégiques de l'IRP

#### > Risques politiques ou réglementaires

- ✓ Changements du cadre légal applicable aux activités de l'IRP
- ✓ Relation de l'IRP avec le régulateur ou l'autorité de contrôle

#### Exemples de mesures d'atténuation mentionnées

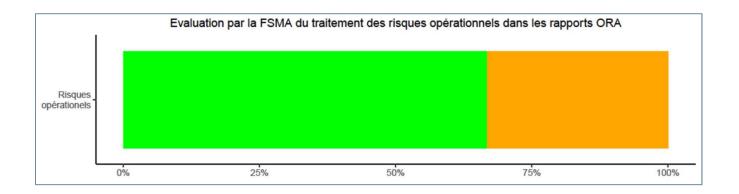
- CA performant et expert
- Suivi de la législation (fonction de compliance)
- Formations externes (séminaires)
- Prestataires de services experts





# Évaluation des risques opérationnels par la FSMA

- > Toutes les IRP sont exposées à des risques opérationnels
- Les risques opérationnels et connexes sont en général suffisamment couverts dans les rapports ORA
- Les risques opérationnels sont en général correctement identifiés
  - ⇒ Correctement évalué ?





# DORA



**RÈGLEMENT** (EU) 2022/2554 du Parlement européen et du Conseil du 4 décembre 2022 sur la **résilience opérationnelle numérique** du **secteur financier** et modifiant les règlements (CE) n° 1060/2009, (UE) n° 648/2012, (UE) n° 600/2014, (UE) n° 909/2014 et (UE) 2016/1011



# Piliers du règlement DORA

**Gestion des risques liés aux TIC** 

Gestion, classification et notification d'incidents liés aux TIC

Tests de résilience opérationnelle numérique

Gestion du risque lié aux prestataires tiers de services TIC



### DORA et le secteur des IRP

- Exemption : IRP ≤ 15 affiliés (actifs et dormants)
- Cadre simplifié de gestion des risques liés aux TIC : IRP < 100 affiliés (actifs et dormants)</li>
- Quelques exemptions : IRP < 10 employés et chiffre d'affaires annuel (contributions) < 2 mio € (microentreprises)

### Proportionnalité

- Principe général (art. 4) et repris dans quelques articles
- Considérant (21)



### DORA - futur

- Entrée en vigueur : 17 janvier 2025
  - Pas de régime transitoire!
- 2023 et 2024 : élaboration de normes techniques de réglementation et d'exécution au niveau européen
  - Cadre TIC + cadre TIC simplifié
  - Incidents TIC : critères, templates de notification, ...
  - Risque tierces parties : contenu politique, contrats, registre, ...

- ...

#### • FSMA:

- Groupe de travail interne
- Sensibilisation
  - 1<sup>re</sup> survey



### Own Risk Assessment (ORA)



5. Risques d'investissement

### Risques d'investissement





- ✓ Risque lié à la stratégie
- ✓ Risques de marché
- ✓ Risque de crédit
- ✓ Risque de liquidité
- ✓ ...

Risques d'investissement

- Pertinents pour toutes les IRP avec différentes pondérations
- Reminder: art. 95, 2<sup>e</sup> al., LIRP:
  - → méthodes d'évaluation des risques d'investissement
  - → techniques de gestion des risques mises en oeuvre

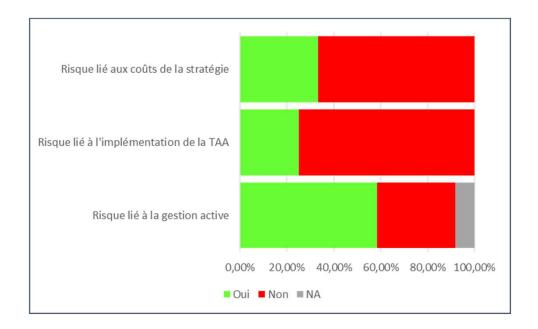


### Risques d'investissement



#### Globalement peu d'attention accordée au :

- ✓ Risque lié au type de gestion des actifs
- ✓ Risque lié à l'application de la TAA
- ✓ Risque lié aux coûts générés par la stratégie de placement

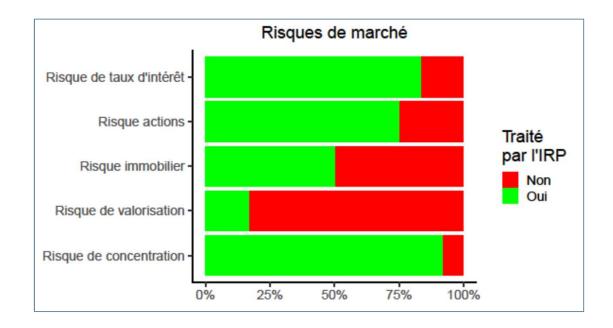




# Risques de marché



- Risque identifié et apprécié par l'ensemble des IRP ayant fait l'objet du screening
- Ventilé par la plupart des IRP en sous-risques:





### Risques de marché (suite)



#### Mesures d'atténuation mises en place

- ✓ Étude ALM et SIP
- ✓ Diversification
- ✓ Currency hedging
- ✓ Suivi régulier du portefeuille et des marchés financiers
- **√** ...

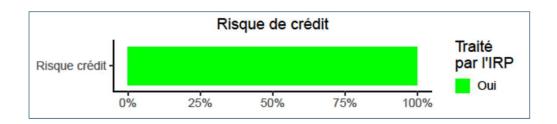
#### > Limites de risque définies

- ✓ Limites d'investissement définies dans la SIP
- ✓ SAA dépendant de taux de couverture minimaux (PCT, PLT)
- ✓ Niveaux de stress minimums par classe d'actif que l'IRP doit pouvoir absorber
- **√** ...



### Risque de crédit

> Risque identifié et apprécié par l'ensemble des IRP ayant fait l'objet du screening



#### > Techniques d'atténuation observées

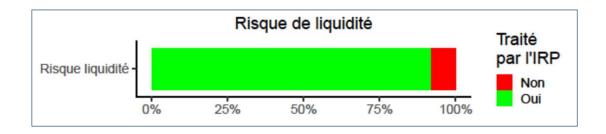
- ✓ Credit ratings minimums
- ✓ Limites d'investissement en obligations EM et/ou alternatives
- ✓ Limites d'investissement en lignes directes d'un même émetteur
- ✓ Dispersion de la duration du portefeuille obligataire
- **√** ..



### Risque de liquidité



Risque identifié et apprécié par la majorité des IRP ayant fait l'objet du screening



#### > Techniques d'atténuation observées:

- ✓ Perte maximum (en %) en cas d'impossibilité de vendre les actifs
- ✓ Exposition maximum en investissements non cotés
- ✓ Planification *cash flows*: provision de cash pour faire face aux paiements des prestations des prochains mois
- ✓ Placements uniquement en fonds liquides



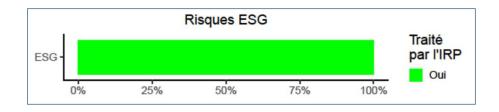
### Risques ESG





Différent du fait d'investir ou non de façon durable!

- Impacts risques ESG de différentes natures:
  - ✓ Risques de placement:
    - Stranded assets
    - Investissements dans des zones à haut risque de catastrophes naturelles
  - ✓ Risque de réputation
  - ✓ Risque réglementaire lié à la mise en pratique de la politique ESG
  - ✓ Risques stratégiques
  - ✓ Risque d'atteinte à la continuité
  - ✓ Risque de paramètres
  - **√** ...
- > Toutes les IRP ont pris en compte les risques ESG mais de façon très générale

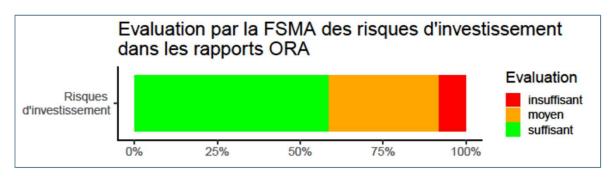




# Appréciation des risques d'investissement



> Attention globalement suffisante de la part des IRP screenées



#### Points d'attention:

- Appréciation de risques spécifiques à la stratégie: risque de valorisation, risque immobilier, etc.
- Liens avec les aspects actuariels: taux d'actualisation, paramétrisation du test de continuité, etc.
- Bon équilibre entre l'utilisation de méthodes qualitatives et quantitatives (scénarios défavorables)
- Attention à la cohérence entre ORA et documents clés



### Appréciation des risques ESG

- > Attention satisfaisante de la part des IRP screenées
- Encore en développement pour la plupart des IRP
  - → Contrôle sur exercice 2021



#### Points d'attention:

- Matière en évolution, encore peu d'outils et de méthodologies pour l'appréciation de ce risque: high level assessment
- Pas nécessairement une nouvelle catégorie de risque mais peut se traduire dans les catégories prudentielles traditionnelles: ventilation préférable dans l'ORA



### Own Risk Assessment (ORA)



6. Risques actuariels

- Risques susceptibles de compromettre la pérennité des engagements à court et/ou à long terme en raison de l'utilisation de paramètres ou de méthodes d'évaluation actuarielle inappropriés
- Les risques dépendent
  - √ des caractéristiques des régimes
  - ✓ des méthodes actuarielles, paramètres et marges de sécurité
  - ✓ de la population
  - **✓** ...
- Point d'attention : cohérence générale entre le plan de financement, la SIP et les autres documents clés

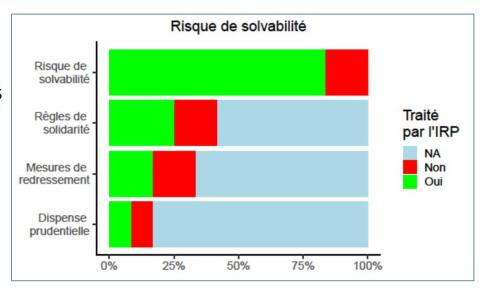
#### Exemples de risques actuariels

- ✓ Risques de solvabilité
- ✓ Risques de modèle
- ✓ Risques de paramètres
- ✓ Risques de financement
- ✓ Risques de *mismatch* entre actifs et passifs
- ✓ Risques liés aux techniques d'assurance, de réassurance et autres techniques d'atténuation des risques
- ✓ Risques liés aux benefit options
- ✓ Risques associés aux frais
- ✓ Risque de souscription/d'acceptation
- ✓ Risques liés aux fluctuations de la population
- **√** ..



#### Risque de Solvabilité

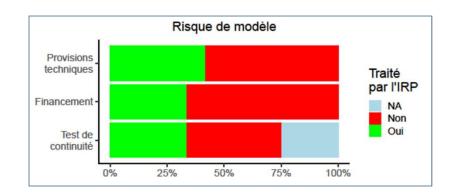
- ✓ Risque que l'IRP ne dispose pas d'actifs suffisants pour faire face à ses obligations
   → risque de sous-financement
- ✓ Points d'attention spécifiques :
  - Règles de solidarité
  - Plans de redressement en cours
  - Dispenses prudentielles
- ✓ Exemples de mesures d'atténuation
  - Viser un taux de couverture minimum des provisions techniques
  - Estimation périodique du ratio de financement (mensuel/trimestriel)
  - Limiter le risque de sous-financement grâce aux études ALM et aux tests de continuité
  - Diversification suffisante des investissements, limites d'investissement prévues dans la SIP, ...
  - Suivi périodique de la santé financière des entreprises d'affiliation
  - ...





#### > Risque de modèle

- ✓ Risque que des méthodes actuarielles insuffisamment prudentes conduisent à des déficits de financement (indépendamment des hypothèses utilisées)
- ✓ En général, le traitement des méthodes actuarielles utilisées ne fait pas l'objet d'une attention suffisante
- ✓ Points d'attention pour les provisions techniques
  - PT ≥ (1 + buffer de sécurité) \* BEL
  - Niveau du buffer de sécurité par rapport à la solidité financière de la ou des entreprises d'affiliation
    - → design du test de continuité (type, critère de solvabilité, limite de risque, horizon de projection,...)

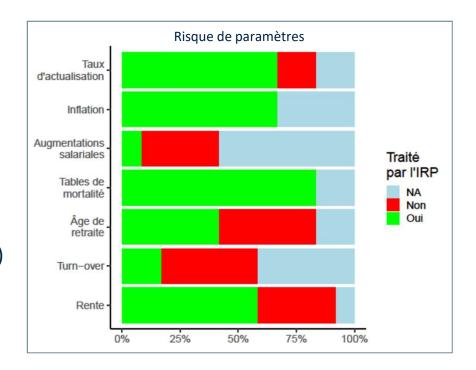


- ✓ Points d'attention pour la méthode de financement
  - Financement des provisions techniques



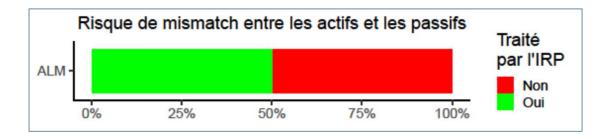
#### > Risque de paramètres

- ✓ Risques générés par l'emploi de paramètres inadaptés ou insuffisamment prudents (→ input des modèles actuariels)
- ✓ Points d'attention
  - Taux d'actualisation
  - Benefit options (par exemple, en rente)
- ✓ Exemples de mesures d'atténuation
  - Contrôle périodique des paramètres
  - Contrôle a posteriori des paramètres (back-testing)





- Risques de *mismatch* entre les actifs et les passifs
  - ✓ Risque généré par l'effet divergent de mouvements de marché défavorables sur les actifs et les passifs

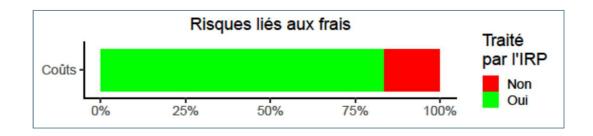


- ✓ Exemples de mesures d'atténuation
  - Étude ALM périodique
  - Contrôle périodique du ratio de financement



#### Risque liés aux frais

✓ Risque que la pérennité/solvabilité de l'IRP soit affectée négativement si les frais de gestion de l'IRP devaient augmenter soudainement



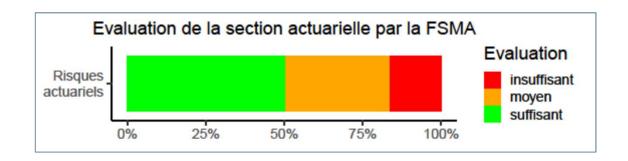
#### ✓ Exemples de mesures d'atténuation

- Suivi et rapport détaillés de tous les coûts de gestion
- Contrôles budgétaires périodiques
- Les coûts sont directement financés par les entreprises d'affiliation



### Évaluation de la section actuarielle par la FSMA

La FSMA considère que seule la moitié des IRP de l'échantillon a analysé de manière adéquate la globalité des risques actuariels dans son rapport ORA





### Évaluation de la section actuarielle par la FSMA

#### Points d'attention

- ✓ Risque de solvabilité
- ✓ Caractère prudent des marges de sécurité dans les provisions techniques pour absorber les écarts négatifs → design du test de continuité, la limite de risque dans le test de continuité est-elle proportionnelle à la solidité financière des entreprises d'affiliation, ...
- ✓ Caractère prudent du taux d'actualisation, cohérence avec le rendement attendu SAA
- ✓ Financement suffisant, évolution des contributions futures
- ✓ Benefit options en matière de prestations (par exemple, en rente)
- ✓ Risques du point de vue des affiliés
- ✓ Utilisation de méthodes d'évaluation quantitatives (*stress tests*, *cash flow analysis*) pour mesurer l'impact des risques



### Évaluation de la section actuarielle par la FSMA

#### > Exemples de bad practice

- ✓ Les IRP avec des entreprises d'affiliation financièrement saines ne sont pas exemptées de l'évaluation et du suivi des risques actuariels → la FSMA attend des IRP qu'elles évaluent et suivent tous les risques actuariels pertinents
- ✓ Le fait de résumer tous les risques actuariels sous une seule rubrique "risque actuariel" est une approche d'un niveau trop high level
- ✓ Certaines IRP se sont limitées à l'évaluation des tables de mortalité
- ✓ Les besoins de financement ne sont pas toujours explicitement abordés dans le rapport ORA (art. 95/1, § 2, 4° LIRP)
- ✓ Si l'IRP gère différents types de régimes de retraite, des activités transfrontalières, etc., on s'attend à ce qu'une attention suffisante soit accordée aux risques spécifiquement associés à chaque activité



# Own Risk Assessment (ORA)



AUTORITEIT VOOR FINANCIËLE DIENSTEN EN MARKTEN

AUTORITÉ DES SERVICES ET MARCHÉS FINANCIERS



7. Q&A

# Own Risk Assessment (ORA)



AUTORITEIT VOOR FINANCIËLE DIENSTEN EN MARKTEN

AUTORITÉ DES SERVICES ET MARCHÉS FINANCIERS



8. Conclusion

### Conclusion

- L'obligation de réaliser un ORA est récente
- Le secteur a produit un effort important pour le premier exercice ORA
  - ✓ Implication des administrateurs dans la réalisation de l'ORA (via interviews, ateliers, identification et évaluation des risques, ...)
    - → Un exercice ORA n'est pas un simple audit externe
    - → Les IRP peuvent se faire assister par des consultants
  - ✓ Analyses de risques détaillées
  - ✓ Rapports ORA clairs
  - → Professionnalisation du secteur
- Améliorations possibles/nécessaires
  - $\Rightarrow$  quick wins dans de nombreux cas



### Points d'attention

- ✓ Recommandations et exemples figurant dans le guide pratique publié par la FSMA
- ✓ Brève description des activités et de l'organisation de l'IRP
- ✓ Définitions claires de l'appétence au risque et transposition en limites de risque concrètes
- √ Évaluation équilibrée de tous les domaines de risque
- ✓ Traitement explicite de toutes les points juridiques dans le rapport ORA.
- ✓ Risques du point de vue des affiliés lorsqu'ils en supportent
- ✓ Mise au point de méthodes d'analyse quantitatives (stress tests, analyses de cashflow, ...)
- ✓ Évaluation explicite de l'efficacité du système de gestion des risques.
- Description et évaluation de l'intégration de l'ORA dans le processus de gestion et les processus décisionnels à décrire et évaluer

Thème spécifique pour le prochain exercice ORA: DORA



### Aspects pratiques

- Le reporting ORA à la FSMA inclut:
  - ✓ le rapport ORA au conseil d'administration (y compris annexes éventuelles)
  - ✓ les rapports des fonctions clés, avec les constatations et recommandations faites dans le cadre d'un ORA
  - √ le procès-verbal du conseil d'administration relatif à l'approbation du rapport ORA
- > Timing du prochain rapport ORA 'normal' : dans les 3 ans suivant
  - √ l'approbation du rapport ORA précédent par le conseil d'administration de l'IRP et/ou
  - ✓ la date du rapport ORA
  - $\rightarrow$  Ce n'est pas le 13 janvier 2025!
- Le cycle de 3 ans ne s'applique pas aux exercices ORA partiels menés en raison d'événements spécifiques

